

RELANCE - Plan de gestion des déchets ménagers et assimilés

COMPETENCES : Collecte des OMR, Collecte Sélective, Déchetterie et Traitement

Situation au 31/12/2007

Compétences des Groupements intercommunaux :

- Collecte sélective et Déchetterie (collecte des OMR au niveau communal)
- Collecte sélective, Déchetterie + Traitement (collecte des OMR au niveau communal)
- Compétence totale "gestion des déchets"

Convention avec ungroupement.

Transfert de compétence vers S.M. Cotentin Traitement
(Pour la C.S. : uniquement partie "tri"
Pour les Déchetteries : uniquement "gestion des bennes et traitement")

Transfert de compétences vers un Syndicat Mixte

Transfert de compétence vers S.I.T.O.M. de Coutances St Malo de la Lande ***

Transfert de compétence vers le S.M. la Perrelle **

Transfert de compétence vers le S.I.R.T.O.M. de la Baie et de la Vallée du Thar

Transfert de 3 compétences vers le Syndicat Mixte du Point Fort * (hors C.S. au porte à porte)

communes indépendantes pour la gestion des déchets

